

**MD****MEDI2304 Enjeux sociaux et éthiques de la santé et de la médecine (3e partie)**

[24h]

**Enseignant(s):** Mylene Botbol, Marie-Christine Closon, Alain Deccache, William D'Hoore, Michel Dupuis, Jean Laperche (supplée Alain Deccache), Dominique Lison, Luc Michel, Didier Moulin (coord.), Dominique Pestiaux, Luc Roegiers, Francis Roger France, René Tonglet

Langue d'enseignement : français

Niveau : cours de 2ème cycle

**Objectifs (en terme de compétences)**

Huit heures de cours magistral sont consacrées à des questions de régulation de la pratique médicale, des questions importantes à quelques semaines de l'entrée dans la vie professionnelle. Mais ce cours est surtout réservé à la réalisation d'un travail personnel.

**Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)**

L'étudiant est invité, à identifier une question ou un problème au départ de son expérience personnelle et de sa pratique clinique de stage. Il est ensuite accompagné dans un travail qui vise à identifier les questions éthiques, déontologiques et de santé publique (économique, sociologie, prévention, éducation) soulevées par le thème choisi et à répondre de manière argumentée à ces questions afin de définir une ligne de conduite individuelle et collective. Le soutien de l'étudiant est assuré par un des enseignants de l'équipe qui joue le rôle de répondant.

Résumé: contenu et méthode

1) Séance d'information. 2) Choix par l'étudiant de son sujet de travail. L'étudiant est invité à identifier à partir de son expérience personnelle de médecin en formation (lors des stages, des séances de tutorat, des cliniques et autres activités), un (des) cas clinique(s) ou une problématique ayant entraîné chez lui des questions éthiques, déontologiques, économiques ou sociétales.

**Résumé : Contenu et Méthodes**

Résumé: contenu et méthode (suite)

3) Réalisation du travail personnel. Celui-ci doit se synthétiser en un document écrit structuré de la façon suivante. D'abord l'énoncé du cas clinique entraînant le questionnement; l'énoncé des questions éthiques, déontologiques, économiques et de santé publique; une information sur la méthode d'analyse des questions; l'analyse des questions et l'élaboration des réponses à celles-ci; le développement de l'argumentation; la citation des sources documentaires ou autres; les conclusions avec les recommandations, la définition des attitudes ou prises de position. Le texte est limité impérativement à un maximum de 10 pages et de cinq mille mots.

**Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)**

Présentation orale. L'étudiant présente son travail devant un jury interdisciplinaire. Cinq minutes sont prévues pour la présentation orale et 5 minutes pour un échange de questions et réponses

L'évaluation se fait sur base du travail personnel en tenant compte du document rédigé, de sa présentation orale et de la discussion avec le jury interdisciplinaire.

**Autres crédits de l'activité dans les programmes**

**MED23** Troisième année du programme conduisant au grade de docteur en médecine

Obligatoire